

Facteur 4

Knowledge

Language of your contribution : French Attached resources language : French

L'expression Facteur 4 désigne un objectif ou engagement écologique qui consiste à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'un pays ou d'un continent donné, à une certaine échéance (généralement 2050). Cet objectif a été énoncé pour la première fois en 1990 par le Club de Rome. Ainsi, la France s'est engagée en 2003 et en 2007 à « diviser par un facteur 4 les émissions nationales de gaz à effet de serre du niveau de 1990 d'ici 2050 ».

(Source : [Wikipedia](#))